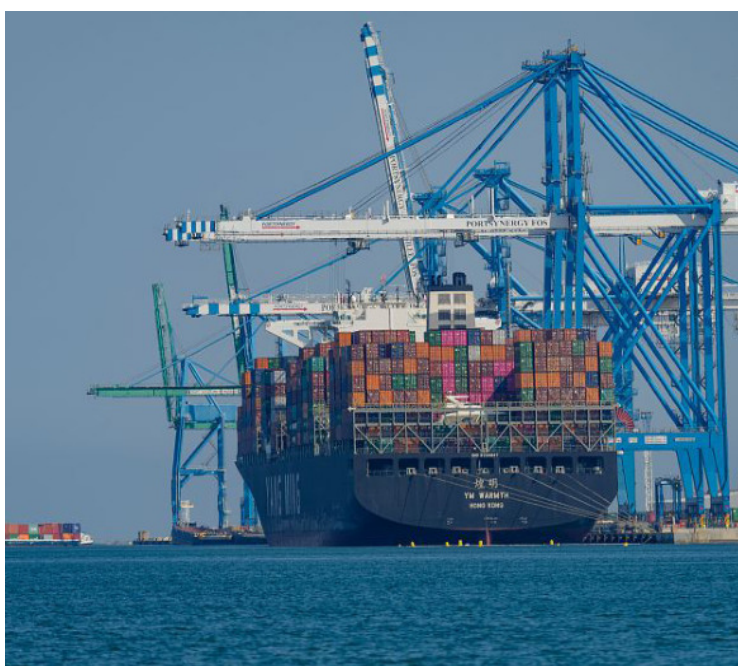


ATELIER 7
12 JANVIER
16H15-17H45



**LA SOUVERAINÉTÉ
C'EST AUSSI
LES DÉCHETS**

LE DEBAT



© Arnaud Bouissou - Terra

Les restrictions de la Chine aux importations de déchets ont conduit à réorienter les déchets vers d'autres pays d'Asie du Sud Est qui progressivement prennent eux aussi à prendre des mesures de restrictions. Cela pourrait conduire à un détournement des déchets vers le continent africain bien moins équipé pour leur traitement et leur prise en charge. En parallèle, la réglementation connaît des évolutions importantes qui viennent complexifier le transfert, l'import comme l'export des déchets. Quelles sont les conséquences de ces restrictions sur les acteurs français ? Dans quelle mesure faut-il éventuellement continuer à exporter une partie de nos déchets ? Vers une boucle européenne circulaire ?

LES ORGANISATEURS

PILOTE



M. JEAN-LUC OURY
Chef du PNTTD
MTE / DGPR

CO-PILOTE



M. CORENTIN LESAGE
Chargé de mission
recyclage
FEDEREC

ANIMATEUR



M. DAVID ASCHER



M. ETIENNE CARTOU
Adjoint au chef de
bureau
DGDDI

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS - DGDDI

La douane française est l'administration de la frontière et de la marchandise. Elle tient toutes les frontières et contrôle les marchandises pour protéger la population, l'environnement et soutenir les entreprises. À ce titre, la douane est en charge de la surveillance de certains flux de marchandises circulant sur le territoire de l'Union et entre les États membres.

Elle est ainsi l'autorité responsable du contrôle des transferts transfrontaliers de déchets. En liaison avec le PNTTD, elle assure une surveillance attentive de ces flux, particulièrement à l'exportation et concernant les déchets dangereux.



M. PIERRE CONDAMINE
Chargé de la politique
des déchets
ZERO WASTE Europe

ZERO WASTE EUROPE

Zero Waste Europe est le réseau européen de communautés, de leaders locaux, d'entreprises, d'experts et de citoyens qui œuvrent pour éliminer les déchets dans notre société. Zero Waste Europe (ZWE) propose de repenser notre société de manière à ce que tous les déchets superflus soient éliminés et que tout ce qui est produit puisse être réutilisé, réparé, composté ou recyclé dans le système. Tout ce qui ne peut pas être réparé, composté ou recyclé devra être repensé et remplacé ou taxé/interdit. En charge de la politique déchets, Pierre Condamine est déterminé à changer la vision de la société vers une démarche zéro déchet, zéro gaspillage dans le cadre d'une transition écologique globale.



M. GAËL DE ROTALIER
Chargé de mission
DG Environnement
COMMISSION
EUROPÉENNE

DG ENVIRONNEMENT - COMMISSION EUROPÉENNE

Gaël de Rotalier travaille à la Commission européenne où il dirige l'équipe chargée des politiques de l'UE relatives aux transferts de déchets, à la Convention de Bâle, aux véhicules hors d'usage, au recyclage des navires et aux déchets des industries extractives. Ce rôle comprend la collaboration avec les États membres, les organisations internationales, l'industrie et la société civile sur la mise en œuvre et l'application de la législation de l'UE relative aux déchets, en particulier pour lutter contre les transferts illégaux de déchets. Au début de sa carrière à la Commission européenne, il était en charge de la politique de l'UE sur le commerce des espèces sauvages, où il était le fer de lance de l'approche de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages, en étroite coopération avec les agences de contrôle, Europol et les organismes internationaux.



M. NICOLAS HUMEZ
Expert
SYPRED

SYPRED

Le SYPRED, Syndicat professionnel du recyclage, de la valorisation, de la régénération et du traitement des déchets dangereux, a pour mission de promouvoir une gestion maîtrisée des déchets dangereux respectueuse de la santé et de l'environnement et soutenant l'ambition zéro pollution dans un environnement non toxique du Green Deal européen. Nos 3 piliers sont la traçabilité, la décontamination et la non-dilution. Les transferts transfrontaliers de déchets sont un enjeu majeur pour le respect de nos valeurs. La révision du règlement européen est une opportunité pour améliorer leur encadrement.



M. JEAN-LUC OURY
Directeur innovation
Chef du PNTTD
MTE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - MTE

Le Pôle National des Transferts Transfrontaliers de Déchets (PNTTD) est l'autorité compétente française pour les transferts transfrontaliers de déchets en export, import et transit (hors pays et territoires d'outre-mer). Il instruit les dossiers de transferts transfrontaliers de déchets à partir de la France et assure la relation avec les autorités compétentes étrangères, il assure l'appui aux administrations et le suivi des procédures en cas de transferts illicites.

Ce service à compétence nationale du Ministère de la Transition écologique est rattaché à la DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques) et fait partie de la Sous-Direction Déchets et Économie Circulaire.



M. OLIVIER THOMAS
Directeur général
SUEZ Trading Europe

SUEZ TRADING EUROPE

Acteur majeur de l'économie circulaire et expert de la valorisation des déchets sous toutes ses formes, SUEZ accompagne ses clients sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la collecte, au tri, et à la valorisation, jusqu'à la commercialisation.

Olivier Thomas, directeur général de SUEZ Trading Europe, travaille depuis 2012 sur la problématique des transferts transfrontaliers de déchets, en lien avec les autorités compétentes françaises et européennes. Depuis 2 ans, il a initié et coconstruit un système d'audit qui garantit une traçabilité complète des déchets exportés, du producteur jusqu'à l'utilisateur final.